

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL
du 20 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 12 Représentés : 2 Votants : 14

Sont présents : BENITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, TEISSEDRE Janine, GALÉRY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud.

Sont absents : PORTERO Séverine, LEGOUT Cécile représentée par Frédéric MURAT, PENA-AUBERT Christelle, VABRE Fabien, BOUTONNET Sabine représentée par Jean-Luc DONEYS

L'an deux-mille vingt-cinq, le 20 février à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

Secrétaire de séance : Cécile CHEVALIER

Date convocation et affichage : 14 février 2025

Délibération N° DEL 2025 014 – Demande de subvention – Voyage scolaire éducatif

L'équipe enseignante souhaite organiser un voyage scolaire pour les classes CM1/CM2 soit 35 élèves.

Le séjour se déroulerait du mardi au vendredi (dates à fixer) et comporterait 3 nuitées.

Dans l'attente du montage définitif de ce voyage et de la répartition concertée de chaque financeur, il est proposé au Conseil Municipal d'octroyer une aide au financement du voyage scolaire à hauteur de 3 500 € maximum **pour un séjour avec 3 nuitées, soit 100 € par élèves.**

La subvention correspondante sera versée à l'OCCE en deux étapes :

- Un premier versement de 1 500 € sur le budget 2024,
- Le solde sur le budget 2025 sur présentation des factures.

En cas d'annulation ou de modification de durée du voyage l'OCCE s'engage à restituer les sommes indues déjà versées.

Après délibération, la proposition est approuvée par 14 voix pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits
Au registre sont les signatures.
Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER